



Foire aux questions sur le nouveau Portail conseillers et la nouvelle proposition électronique

La présente Foire aux questions vous aidera à mieux comprendre le nouveau Portail conseillers et le nouvel outil de proposition électronique, notamment en ce qui concerne les changements apportés, les éléments qui demeurent inchangés pour le moment et la proposition à utiliser selon les produits.

Consultez cette référence rapide pendant la transition, alors qu'ivari poursuit la mise en place d'une expérience numérique plus simple et mieux intégrée pour les conseillers et leurs clients.

Vue d'ensemble

► Pourquoi ce nouveau portail?

Le nouveau Portail conseillers est votre guichet unique conçu pour regrouper en une seule plateforme conviviale les principaux outils, fonctionnalités et renseignements dont vous avez besoin. Il vous permet d'amorcer et de suivre vos propositions, de gérer vos activités, de consulter les plus récentes mises à jour et d'accéder à des ressources importantes.

Le portail dans son état actuel est appelé à évoluer. Au fil du temps, il continuera à s'enrichir grâce à l'ajout d'outils, de fonctionnalités et de renseignements pertinents.

► Comment accéder au nouveau Portail conseillers?

Vous pouvez accéder au nouveau portail au moyen de vos droits d'accès actuels à webcappow. Tout accès dont vous disposez en fonction de votre rôle sera automatiquement maintenu dans la nouvelle interface.

► Qu'advient-il de webcappow?

webcappow demeurera accessible pour le moment. Au fil du temps, le nouveau portail acquerra de nouvelles fonctionnalités et mises à jour, notamment l'accès à des données et des outils actuellement accessibles par le biais de webcappow.

Proposition électronique

► Pourquoi y a-t-il deux propositions?

Pendant un certain temps, deux outils s'afficheront sur votre écran. Le produit faisant l'objet de la proposition déterminera l'outil à utiliser. La nouvelle proposition électronique prend en charge les produits Vie Sérénité, Temporaire Sérénité et Temporaire VivaSélect. Il sera encore nécessaire de recourir à ivari 360 pour tous les autres produits d'assurance vie temporaire, vie universelle et maladies graves, ainsi que pour toute proposition déjà entamée dans ivari 360 pour les produits Vie Sérénité ou Temporaire Sérénité.

La nouvelle proposition électronique comprend également des fonctionnalités conçues pour vous faire gagner du temps, réduire la saisie manuelle et offrir une expérience client plus harmonieuse. Il s'agit notamment des caractéristiques suivantes : tableau de bord centralisé, fonction de remplissage automatique des champs, recherche d'adresses de Postes Canada, validation bancaire en temps réel, outil de comparaison de produits et interface adaptative.

► Comment décider de la proposition à utiliser?

La règle est simple : pour la Vie Sérénité, la Temporaire Sérénité et la Temporaire VivaSélect, utilisez la nouvelle proposition électronique. Toutes les propositions visant les autres produits doivent être soumises au moyen d'ivari 360. Si une proposition est déjà en cours, poursuivez-la dans l'outil où elle a été amorcée. Pour les polices Sérénité Vie garantie, Sérénité Vie simplifiée et Temporaire Sérénité, il ne sera plus possible, après le lundi 14 septembre, à 23 h 59 (HE), de créer de nouvelles propositions dans ivari 360.

► Où se trouvent les illustrations dans la nouvelle proposition électronique?

Les illustrations n'y sont pas intégrées pour le moment. Vous pouvez toutefois vous prévaloir de l'outil de comparaison de produits pour saisir les renseignements de base du client et consulter les options de couverture en fonction de l'âge et du sexe. Cet outil facilite la comparaison des capitaux assurés demandés et des montants de débits préautorisés pour différentes options de protection. Le curseur permet également d'ajuster visuellement le capital assuré et d'apercevoir instantanément la prime mensuelle correspondante.

► Puis-je utiliser la nouvelle proposition électronique sur une tablette ou un téléphone?

Absolument! La nouvelle proposition électronique dotée d'une interface adaptative peut servir sur différents appareils, y compris les tablettes et les téléphones. Les conseillers peuvent également passer de l'anglais au français selon la langue d'usage.

► Comment la nouvelle proposition électronique a-t-elle été développée?

Nous sommes fiers d'avoir développé la nouvelle proposition électronique entièrement à l'interne, grâce à l'expertise de notre équipe Technologies de l'information. Cette approche, qui nous a permis de tenir compte de vos commentaires et des défis que vous avez soulevés tout au long du processus de conception, nous aidera aussi à apporter plus rapidement les améliorations et les mises à jour nécessaires.

► Quelles sont les principales fonctionnalités de la nouvelle proposition électronique?

- Un tableau de bord centralisé et des filtres avancés permettant aux conseillers de repérer, de suivre et de gérer les propositions selon leur état, le code de conseiller et le type de rapport.
- Des outils de saisie de données plus intuitifs, notamment la fonction de remplissage automatique des champs, la recherche d'adresses de Postes Canada, la conversion automatique des unités de mesure et la validation bancaire en temps réel.
- Des questions d'admissibilité posées dès le départ, des calculs de primes en temps réel et l'outil de comparaison de produits, afin de simplifier le processus et d'en rehausser la transparence.

- L'affichage immédiat de l'admissibilité aux produits et des primes de renouvellement, afin que le conseiller et le client sachent à quoi s'attendre.
- Le téléversement de documents, les vérifications automatisées, les questions réflexes, les fonctionnalités de signature sécurisées DocuSign, les contrôles de confidentialité et la piste d'audit complète favorisant l'exactitude, la sécurité et la conformité.
- Une visite guidée accompagnant le conseiller tout au long de la proposition.

Propositions en vue de l'assurance vie universelle, maladies graves et vie temporaire

► Puis-je continuer à utiliser ivari 360?

ivari 360 demeure accessible et doit continuer à être utilisé pour tous les autres produits d'assurance vie temporaire, vie universelle et maladies graves. Vous devez également utiliser ivari 360 pour terminer toute proposition déjà entamée, car l'outil servant à amorcer une proposition doit servir jusqu'à la soumission.

Nous continuerons à intégrer d'autres produits à la nouvelle proposition électronique, appelée à remplacer ivari 360.

► Quelles sont les dates clés pour la transition des propositions créées dans ivari 360 relativement aux produits Sérénité?

Pour les polices Sérénité Vie garantie, Sérénité Vie simplifiée et Temporaire Sérénité, il ne sera plus possible, après le 15 septembre, de créer de nouvelles propositions dans ivari 360. Après cela, la nouvelle proposition électronique s'appliquera à toutes les nouvelles propositions Sérénité.



Pour les propositions d'assurance Sérénité déjà en cours dans ivari 360, une période de soumission de 7 jours sera accordée. Elles devront être soumises intégralement au plus tard le lundi 21 septembre à 20 h (HE).



Une compagnie de Sagicor

ivari^{MD} et les logos d'ivari sont des marques de commerce détenues par ivari Holdings Inc.

IV2261FR 9/26